

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

MAIRIE D'ARCHIGNY
COMMUNE D'ARCHIGNY
86210 ARCHIGNY

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☒ M. ☐ Mme

Nom : PAPUCHON

Prénoms : Jean-Noël

Profession ou qualité : Président

Adresse : 38 rue Roger Furgé
86210 Archigny

Association : Archigny Accueil Fêtes

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4(3)

Lieu : Place du 8 mai et place du 11 novembre

Du : 19/07/2025 à 12 heure(s) 00

et Du : à .. heure(s) ..

Au : 19/07/2025 à 23 heure(s) 59

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) :

Fait à : ARCHIGNY

Le : 10/06/2025

Signature,

F. LEFEVRE
Secrétaire

ARRETE DU MAIRE N° 68

Le Maire de Archigny

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : M. PAPUCHON Jean-Noël

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 19/07/2025 à 12 heure(s) 00

au : 19/07/2025 à 23 heure(s) 59

du : à .. heure(s) ..

au : à .. heure(s) ..

à (5) : Place du 8 mai et place du 11 novembre

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 10/06/2025

Le Maire,



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☐ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☐ à la mairie